

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'association CFA SPORT ANIMATION TOURISME OCCITANIE (ci-après « le Responsable de traitement ») souhaite par la présente Charte, informer ses apprentis et stagiaires (ci-après « les Personnes en formation ») du traitement de données personnelles qu'elle réalise.

1. Quels acteurs ?

Le traitement des données à caractère personnel des Personnes en formation est mis en œuvre sous la responsabilité du responsable de traitement suivant :

L'association CFA Sport Animation Tourisme Occitanie
Maison Régionale des Sports
1039 rue Georges Méliès CS 37093
34 967 Montpellier Cedex 2
Représentée par Vincent BARDOU

2. Quelles sont les modalités du traitement ?

(i) Données à caractère personnel que traite le Responsable de Traitement :

- Des données d'identification des Personnes en formation telles que nom, prénom, titre, adresse postale et email, numéro de téléphone, photo d'identité, numéro de sécurité sociale, carte d'identité, numéro de passeport, numéro France Travail, certificat médical, carte vitale ;
- Des caractéristiques personnelles des Personnes en formation telles qu'âge, sexe, date de naissance, lieu de naissance, état civil et nationalité, nom de jeune fille ou du partenaire, curriculum vitae, identité des parents, formation, visée, durée inscription France Travail, perception aide retour à l'emploi, attentes et objectifs poursuivis, arrêt maladie, indication des diplômes obtenus, dernier emploi occupé, investissement dans le milieu sportif ;
- Des données financières des Personnes en formation telles que numéros d'identification et de comptes bancaires, RIB, salaire ;
- Des données sensibles des Personnes en formation telles que des données relatives au statut de la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH).

(ii) Finalités et fondements des traitements :

- L'inscription des Personnes en formation au CFA sur la base du consentement des Personnes en formation ;
- La gestion des contrats d'apprentissage sur la base de l'intérêt légitime du responsable de traitement ;
- Le financement de la formation sur la base de l'exécution du contrat conclu avec le Responsable de traitement ;



- L'information des Personnes en formation et des employeurs sur la réglementation sur la base de l'intérêt légitime du Responsable de traitement ;
- La réalisation de listes des Personnes en formation, d'états statistiques pour la gestion administrative, de listes d'émargement et d'attestations de présence et de formation sur la base de l'intérêt légitime du Responsable de traitement ;
- La facturation des Personnes en formation et la tenue de la comptabilité sur la base de l'obligation légale et réglementaire du Responsable de traitement ;
- L'établissement de statistiques commerciales et financières sur la base de l'intérêt légitime et commercial du Responsable de traitement à améliorer ses services ;
- L'envoi des confirmations d'inscription et des documents légaux de la formation professionnelle sur la base de l'exécution du contrat conclu avec les Personnes en formation ;
- La connexion aux plateformes LMS du CFA par les Personnes en formation ;
- L'envoi d'offres ou d'informations pertinentes aux Personnes en formation sur la base du consentement des Personnes en formation ;
- La gestion du contentieux et des réclamations sur la base de l'intérêt légitime du Responsable de traitement à défendre ses intérêts ;
- La réponse aux sollicitations et demandes d'information des Personnes en formation sur la base de l'intérêt légitime et commercial du Responsable de Traitement à répondre aux requêtes ;
- L'échange et la transmission du fichier de la Personne en formation à des partenaires sur la base du consentement des Personnes en formation ;
- La réalisation d'enquêtes de satisfaction et d'études sur la base du consentement des Personnes en formation ;
- Le suivi de la formation sur la base de l'intérêt légitime et commercial du Responsable de traitement ;
- L'élaboration des documents légaux de formation professionnelle sur la base de l'obligation légale et réglementaire du Responsable de traitement ;
- L'accompagnement des Personnes en formation dans la recherche d'un employeur et l'information et l'orientation sur les formations sur la base de l'intérêt légitime du Responsable de traitement.

(iii) Durée de conservation des données dans le cadre de ce traitement.

Les données sont conservées conformément à la loi pendant une durée justifiée par les finalités du traitement, à savoir pendant toute la durée de la relation contractuelle puis 5 ans en base d'archivage à compter du départ de la Personne en formation.

Les données utilisées pour répondre aux sollicitations des Personnes en formation sont conservées pendant la durée nécessaire au traitement de la demande des Personnes en formation.



Certaines des données personnelles sont conservées la durée nécessaire au respect d'une obligation légale ou réglementaire, le Responsable de Traitement conserve notamment les factures pendant une durée de 10 ans, afin de satisfaire à ses obligations légales de conservation des documents comptables et les pièces justificatives.

Enfin, les données sensibles ne sont conservées que pendant la durée de formation des Personnes en formation.



Le caractère obligatoire ou facultatif des données à renseigner est signalé à la Personne en formation lors de la collecte par un astérisque (*).

L'exigence de fourniture des données obligatoires a un caractère réglementaire ou contractuel ou elle conditionne la conclusion du contrat avec le Responsable de Traitement.

La conclusion de ces contrats ainsi que l'accès aux services du Responsable de Traitement ne pourront être accordés à défaut de fourniture de ces informations.

En fournissant volontairement les données à caractère facultatif, la Personne en formation accepte expressément qu'elles soient traitées dans les conditions et pour l'ensemble des finalités ci-dessous.



Lorsque la Personne en formation fournit des données personnelles relatives à des tiers, il garantit avoir reçu les autorisations et consentements nécessaires des personnes concernées par ces données.

Si les données personnelles de la Personne en formation venaient à être traitées pour des finalités différentes, le Responsable de Traitement s'engage à l'en informer et, lorsque la loi l'exige, à recueillir son consentement préalable.

4. Les données personnelles et le profilage ?

Le Responsable de Traitement ne procède à aucune activité de profilage au moyen des données traitées dans le cadre des présentes.

5. Qui sont les destinataires des données personnelles de la Personne en formation ?

Le Responsable de Traitement peut être amené à partager certaines des données de la Personne en formation à ses prestataires et notamment (sans que cette liste soit exhaustive) :

- aux prestataires de services informatiques ;
- aux employeurs
- aux maîtres d'apprentissage
- à l'UFA ;
- aux organismes de formation ;
- aux organismes d'accueil ;
- au CFA ;



- à l'OPCO ;
- à la MLI ;
- à l'ARML ;
- à FRANCE TRAVAIL ;
- à la DRAJES et la DREETS ;
- aux organismes de recouvrement des créances ;
- aux salariés ;
- aux stagiaires et alternants.

Cette transmission de données par le Responsable de Traitement est réalisée dans la stricte limite nécessaire à l'accomplissement des tâches qui sont conférées à ces prestataires.

Ces destinataires pourront être amenés à contacter directement la Personne en formation à partir des coordonnées qu'il aura communiquées.

Le Responsable de Traitement exige de ces destinataires qu'ils utilisent les données personnelles de la Personne en formation uniquement pour gérer les prestations dont ils ont la charge et conformément aux lois et règlements applicables en matière de protection des données personnelles.

Le cas échéant, les données personnelles de la Personne en formation pourront être communiquées aux tiers autorisés par la loi (notamment dans le cadre d'une demande expresse et motivée des autorités judiciaires).

De même, si le Responsable de Traitement est impliqué dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, il pourra être amené à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel de la Personne en formation. Dans ce cas, celui-ci sera informé et pourra donner son consentement éclairé, avant tout transfert de ses données à caractère personnel à une tierce partie.

6. Comment sont stockées les données personnelles de la Personne en formation et sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ?

Les données personnelles de la Personne en formation sont stockées au sein de l'Union Européenne dans les bases de données du Responsable de Traitement ou celles de ses prestataires.

7. Quelle protection pour les données personnelles de la Personne en formation ?

Le Responsable de Traitement met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles de la Personne en formation contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et que le Responsable de Traitement ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des données de la Personne en formation sur internet.

8. Quels sont les droits de la Personne en formation ?

Conformément aux dispositions du Règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Responsable de Traitement informe clairement et pleinement la Personne en formation des droits dont il dispose. En cas d'interrogations supplémentaires de la Personne en formation, le service dédié du Responsable de Traitement reste disponible



pour aiguiller la Personne en formation et lui donner tous les renseignements utiles afin de conserver ses droits.

La Personne en formation dispose :

- d'un droit d'accès à ses données : la Personne en formation a le droit d'obtenir la confirmation que ses données sont traitées ou non ainsi que la communication d'une copie de ses données et des informations relatives aux caractéristiques du traitement réalisé par le Responsable de Traitement sur ces données ;
- d'un droit à la rectification des informations inexactes et des données incomplètes ;
- d'un droit à l'effacement des données qui ne sont plus nécessaires au traitement, d'un droit de retirer son consentement au traitement, d'un droit d'opposition au traitement de ses données lorsqu'il n'existe pas de motifs légitimes et impérieux justifiant le traitement, d'un droit d'opposition à la prospection commerciale ;
- d'un droit à la limitation du traitement en cas d'inexactitude des données pendant le temps de leur vérification, ou lorsqu'elles ne sont plus nécessaires qu'à l'exercice d'un droit en justice ;
- d'un droit à la portabilité de ses données, afin de demander la transmission à un autre responsable des données fournies avec son consentement ou à l'occasion de la conclusion du contrat ;
- d'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé produisant des effets juridiques significatifs le concernant ;
- d'un droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

La Personne en formation peut exercer ses droits à tout moment auprès du Responsable de Traitement :

- Par courrier postal à l'adresse suivante :

CFA Sport Animation Tourisme Occitanie
Maison Régionale des Sports
1039 rue Georges Méliès CS 37093
34 967 Montpellier Cedex 2

- Par courriel à l'adresse suivante : qualite@cfa-sport.com

La Personne en formation devra préciser dans sa demande ses noms, prénoms, adresse e-mail ou adresse postale à laquelle il souhaite que la réponse du Responsable de Traitement lui parvienne.

Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter toute demande frauduleuse, cette demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Après traitement de la demande ce justificatif sera détruit.



Conformément à la loi, cette demande recevra une réponse dans un délai d'un mois suivant sa réception.

Enfin, la Personne en formation dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité de contrôle compétente dans son Etat de résidence.

La Personne en formation peut réaliser cette réclamation auprès de la CNIL française :

- Par courrier postal à l'adresse suivante :
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07
- Par téléphone au 01 53 73 22 22 (du lundi au jeudi de 9h à 18h30 / le vendredi de 9h à 18h) ;
- Par fax au 01 53 73 22 00 ;
- Via le site internet de la CNIL à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.